



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale Des Territoires et de la Mercredi
Direction Mer et Littoral
Unité Cultures Marines

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° EP_MN_filMale_nov22
du 28/10/2022 au 28/11/2022

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du 28/10/2022 au 28/11/2022 une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints.

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de SAINT-GEORGES-D'OLERON, SAINT DENIS D'OLERON, SAINT PIERRE D'OLERON, LA BREE LES BAINS
- Les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer de Marennes

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 28 novembre 2022 auprès du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.

Arrête la présente liste à 55 demandes.

Fait à Marennes le **25 OCT. 2022**
Pour le Préfet et par délégation

par subdélégation
Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

La Responsable de l'unité
Cultures Marines et Pêche

Stéphanie Magri